

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée (ALD) et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

189419

M23- N° 0031042

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 605 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL ADALI Thami

Date de naissance : 01.01.1947

Adresse : BLOC H N° 116 Lot. Haouzia Kenitra

Tél. 0664234684 Total des frais engagés : 478,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR BEN ABDERRAZIK Soumia
PSYCHIATRE
Av. 2 Mars Angle Rue Victor Hugo
Mers Sultan - Casablanca
Tél : 05 22 20 45 45

Date de consultation : 21/1/2024

Nom et prénom du malade : HADRI Najia Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 02/01/2024

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/2024	24 G3		300	<i>BEN ABDERRAZAK SOUFI PSYCHIATRE Av. 2 Mars Angle Rue Victor Hugo Mers Sultan - Casablanca Tel.: 05 22 26 20 24</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR</i>	08/12/24	188,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

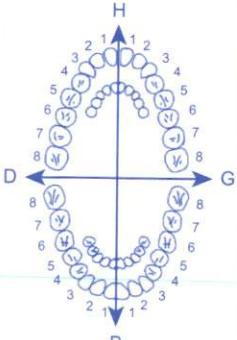
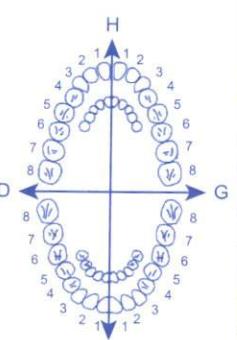
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

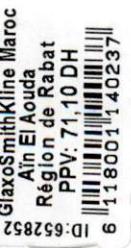
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
					
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552		
D	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
B					
G					
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				DATE DE L'EXECUTION

اختصاصية في الطب النفسي

العلاج النفسي

طب الإدمان



PSYCHIATRE

Psychothérapeute

Addictologue

Casablanca, le :

21/1/2024

الدار البيضاء، في



26 Hanchi Najia

Saida El Abdelli

(1)

2xH/10
D enox at lone~~1/2 - 40/5 x 8~~

36,30

36,70

(2) D enox at lone
~~1/4 - 0 - 4~~THERAPIE
DR BENABDERRAZIK SOUMIA
RUE VICTOR HUGO MERS SULTAN CASABLANCA
TÉL: 05 22 26 20 24ABBE EL MANSOUR
THERAPIE
DR BENABDERRAZIK SOUMIA
RUE VICTOR HUGO MERS SULTAN CASABLANCA
TÉL: 05 22 26 20 24Traitement à long terme
RV : 31/1/2024

49, Résidence les Roseaux Avenue 2 Mars (à côté lycée Mohamed V)

Angle Rue Victor Hugo, 3^{ème} étage - Appartement 12

Mersultan Al Fida - Tél : 05 22 26 20 24 - Sur Rendez-Vous

49، إقامة روسو شارع 2 مارس قرب ثانوية محمد الخامس فيكتور هيكتور هيكو الطابق 3 شقة 15

الدار البيضاء مرس السلطان - الفداء - الهاتف : 05 22 26 20 24

BENABDERRAZIK Soumia
PSYCHIATRE
Av. 2 Mars Angle Rue Victor Hugo
Mers Sultan Casablanca
Tél: 05 22 26 20 24